



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 24 C0095

Déposé le : 24/07/2024

Avis de dépôt affiché en mairie le : 26/07/2024

Demandeur : MONSIEUR ABECHIAN KATCHIG

Sur un terrain sis à : 8 rue de l'Épargne à Choisy-le-Roi
(94600)

Références cadastrales : AJ 186

Nature des travaux : Installation de 16 panneaux
photovoltaïques

MONSIEUR ABECHIAN KATCHIG

8 rue de l'Épargne

94600 Choisy-le-Roi

CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION TACITE À LA DÉCLARATION PRÉALABLE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire de la commune de CHOISY-LE-ROI certifie ne pas s'être opposé à la déclaration préalable enregistrée sous le n° DP 094 022 24 C0095, déposée le 24/07/2024 par MONSIEUR ABECHIAN KATCHIG.

Conformément à l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable est donc ici réputée acquise depuis le 25/08/2024.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, pour servir et faire valoir ce que de droit. Le présent certificat a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, en date du **25 SEP. 2024**

À Choisy-le-Roi, le 19/09/2024,

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,

et par délégation,

ALI ID ELOUALI

1^{er} Adjoint au Maire



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensevelissement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.